



Monsieur FLORENT GILLES
12 ALLEE HENRI RABAUD
26200 MONTELIMAR

Voiron, le 18 janv. 2024

Objet : RC PRO
Client :20540
Contrat :**BFR/2248**

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE CONTRAT : HA RCP0388962

LE PRENEUR D'ASSURANCE

Souscripteur : AMAVIE
1 AVENUE GEORGES FRIER
38501 VOIRON

Assuré : Monsieur FLORENT GILLES
12 ALLEE HENRI RABAUD
26200 MONTELIMAR

LES CONDITIONS DE GARANTIE

Catégorie : Assurances Professionnelles by Hiscox
RC Pro

Juridiction et loi applicables : Monde entier hors USA / Canada

ACTIVITES DE L'ASSURE

L'assuré déclare être membre du S.P.S. et exercer la profession et/ou les activités suivantes : SHIATSU - SHIATSU SUR CHAISE _ ANIMATEUR DO IN

- Activités de bien-être, mentionnées aux présentes Conditions Particulières, exercées par les professionnels des techniques du bien-être membres de l'association AMAVIE.

PERIODE DE VALIDITE

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2024 au 31/12/2024

SOUS-PLAFOND DE GARANTIE APPLICABLE A LA RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE (Y INCLUS LA RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON)

Par dérogation au Tableau des garanties et des franchises des présentes Conditions Particulières, il est convenu que le **plafond d'indemnisation** accordé par praticien **assuré** est sous-limité à 500.000 euros par **sinistre** et par **période d'assurance**.

07/09/2023 11:59
RCP0388962

Adresse postale : 12, quai des Queyries - CS 41177 - 33072 Bordeaux – Tél : 01 53 21 82 82

Hiscox SA - Hiscox France 38, Avenue de l'Opéra - 75002 Paris

Siège social : 35F, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg

Capital social : 59 730 000 Euros

Numéro d'enregistrement au Luxembourg : B217018 - R.C.S. Paris 833 546 989

N° TVA Intracommunautaire FR88833546989



Ce sous-plafond d'indemnisation de 500.000 euros par **sinistre** et par **période d'assurance** fait partie intégrante du **plafond d'indemnisation** accordé au titre de la Responsabilité Civile Professionnelle (y inclus la Responsabilité Civile après **Livraison**) tel que mentionné dans le Tableau des Garanties et des franchises ci-après.

Les garanties sont acquises selon les Conditions Particulières (établies sur la base du questionnaire préalable d'assurance), des Conditions Générales N° RC0621 et du(des) module(s) n° MISC0621 "Assurances Professionnelles by Hiscox - RC Pro", n° RCE0621 et n° RC1006-PJ0116.

Fait à Paris, le 18 janv. 2024
Pour les Assureurs



TABLEAU DES GARANTIES RC Pro HA RCP0388962

RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE et/ou RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON

(Les garanties s'appliquent par sinistre et par année d'assurance.)

- Etendue des garanties	3 000 000,00 Euros
Dont :	
- Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non	3 000 000,00 Euros

RECOURS JURIDIQUES PROFESSIONNELS

- Par année d'assurance	Illimité
- Par litige	50 000 €

RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION / RESPONSABILITE CIVILE EMPLOYEUR

- Etendue des garanties	8 000 000,00 Euros	par sinistre
Dont :		
- Dommages matériels et immatériels consécutifs	1 500 000,00 Euros	par sinistre
- Dommages immatériels non consécutifs	500 000,00 Euros	par sinistre
- Intoxications alimentaires	800 000,00 Euros	par sinistre
- Maladies professionnelles et/ou faute inexcusable	1 500 000,00 Euros	par année d'assurance
- Atteintes accidentelles à l'environnement	800 000,00 Euros	par sinistre
- Vol par préposés	30 000,00 Euros	par sinistre

07/09/2023 11:59
RCP0388962

Adresse postale : 12, quai des Queyries - CS 41177 - 33072 Bordeaux – Tél : 01 53 21 82 82

Hiscox SA - Hiscox France 38, Avenue de l'Opéra - 75002 Paris

Siège social : 35F, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg

Capital social : 59 730 000 Euros

Numéro d'enregistrement au Luxembourg : B217018 - R.C.S. Paris 833 546 989

N° TVA Intracommunautaire FR88833546989